

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 50029

Numéro SIREN : 301 375 655

Nom ou dénomination : CUISSON

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013402

Désignation de l'entreprise : SAS CUISSON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 8 RUE DU CAPITOLE		42110 FEURS		
Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 3 0 1 3 7 5 6 5 0 0 0 2 6		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le, 31032022		
		N-1 31032021		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR		
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS CUISSON			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :61 000.....)	DA	61 000	61 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	6 100	6 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	828 256	845 318	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	162 057	82 938	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 057 413	995 356	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 950	14 299	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	219 938	182 752	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 460	122 044	
	Dettes fiscales et sociales	DY	152 463	135 739	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	674		
	Autres dettes	EA	1 017	431	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 200	
	TOTAL (IV)	EC	451 503	460 465	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 508 916	1 455 821	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	451 503	453 520
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		51	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 508 916** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 210 096** euros
 - un total charges de **1 048 039** euros
 - dégage un résultat de **162 057** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/04/2021**
- finit le **31/03/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le Président de la **SAS CUISSON** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Fait à : FEURS, le 06/07/2022

Le Président : PHILIPPE CUISSON

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce,
- au règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (règlement homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié le 15 octobre 2014 au Journal Officiel de la République) et aux règlements successifs le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 an
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériels et outillages d'exploitation	3 à 7 ans
- Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
- Mobiliers	4 à 8 ans
- Matériels de transport d'exploitation	2 à 5 ans

Lorsque la valeur actuelle d'un actif immobilisé amortissable devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle en constatant une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion des frais d'acquisition des immobilisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère indéfiniment recouvrable du fonds commercial, sa durée d'utilisation ne peut pas être déterminée. Il n'est donc pas amorti. Il fait l'objet, à chaque clôture d'exercice, d'un test de dépréciation même en l'absence d'indice de perte de valeur.

AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS ET EN COURS

Les matières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat minorés des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements obtenus et majorés des frais de transport, de manutention et autres coûts directement engagés pour l'acquisition du bien), suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les travaux en cours de réalisation sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les achats sont comptabilisés hors taxes récupérables c'est-à-dire au prix d'achat qui s'entend du prix facturé, net de taxes récupérables auquel s'ajoutent notamment les droits de douane afférents aux biens acquis.

Les frais accessoires d'achats externes (payés à des tiers) sont, de part leur nature, inscrits au compte "autres charges externes".

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles ne sont pas constatées sous forme de provision.

Aucun accord particulier n'a été signé.

Les engagements concernant la retraite des salariés relevant de la catégorie "ouvriers" ne sont pas calculés en raison de l'adhésion à la caisse PRO BTP, qui se substitue à la société pour le versement des indemnités de fin de carrière.

Seuls les engagements de retraite du personnel relevant de la catégorie ETAM font l'objet d'une estimation. Ils sont évalués d'après la convention collective dont relève la société. L'évaluation et les hypothèses de calcul retenues figurent dans le paragraphe des "engagements financiers" de l'annexe des comptes annuels.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CHANGEMENTS DE METHODE

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

EVENEMENT COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, l'évènement COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société en raison de son activité. Par conséquent, aucune information relative à cet événement n'est précisée en annexe.

Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, la société est dans l'incapacité d'évaluer les conséquences précises de cet événement sur les exercices à venir. Les estimations comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels reflètent les conditions existantes et ne tiennent pas compte d'une évolution ultérieure de la situation.

CREDIT IMPOT FORMATION DIRIGEANT

Un crédit d'impôt formation dirigeant a été comptabilisé sur cet exercice pour un montant de 419 €. Le produit correspondant a été enregistré dans le compte 699300 « crédit d'impôt formation dirigeant » et figure au compte de résultat sur la ligne « impôt sur les bénéfices ». La créance de crédit d'impôt formation dirigeant, au titre de l'année 2021, d'un montant de 419 €, a été imputée sur l'impôt des sociétés dû au titre de cet exercice.

REDUCTION IMPOT MECENAT

La société a bénéficié d'une réduction d'impôt mécénat, au titre de cet exercice, d'un montant de 1 920 €. Le produit correspondant a été enregistré dans le compte 699500 « réduction d'impôt mécénat » et figure au compte de résultat sur la ligne « impôt sur les bénéfices ». Cette réduction d'impôt a été imputée sur l'impôt des sociétés dû au titre de cet exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 264				2 290	2 974
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 264				2 290	2 974
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 283		1 761			37 045
	Instal., agencement, aménagement divers	48 552		8 560		1 372	55 740
	Matériel de transport	59 726					59 726
	Matériel de bureau, mobilier	17 220					17 220
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 781		10 321		1 372	169 730
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	671 078					671 078
	Prêts et autres immobilisations financières	617		200			817
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	671 695		200			671 895
TOTAL		837 740		10 521		3 662	844 599

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 740		2 290	1 450
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 740		2 290	1 450
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 319	1 748		33 067
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 740	483	1 372	46 850
	Matériel de transport	45 349	5 920		51 270
	Matériel de bureau, mobilier	11 286	2 856		14 141
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 694	11 006	1 372	145 328
TOTAL		139 434	11 006	3 662	146 778

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	817		817
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	271 721	271 721	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 412	23 412	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	508	508	
	Charges constatées d'avances	16 422	16 422	
	TOTAL DES CREANCES	312 879	312 063	817
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 950	6 950		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	70 460	70 460		
	Personnel et comptes rattachés	41 393	41 393		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 326	37 326		
	Impôts sur les bénéfices	25 591	25 591		
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 821	46 821		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 332	1 332		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	674	674		
	Groupe et associés (2)	219 938	219 938		
	Autres dettes	1 017	1 017		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	451 503	451 503		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 296			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	219 938			

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/03/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds Commercial

	31/03/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 524	
TOTAL	1 524	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Produits à recevoir		3 983
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	3 418	3 418
Autres créances <i>FORMATION PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>INTERETS COURUS CAT A RECEVOIR</i>	448 117	565

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Charges à payer		53 225
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	1	
COMMISSIONS COURUES S/EMPRUNTS	4	
Emprunts et dettes financières divers		2 323
ASSOCIES INTERETS COURUS	2 323	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 373
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUES	8 373	
Dettes fiscales et sociales		41 507
PRIMES A VERSER	26 200	
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	14 835	
ETAT DIVERS A PAYER	472	
Autres dettes		1 017
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	1 017	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 422
ASSURANCES		8 196	
MAINTENANCES DIVERSES		3 020	
PRIME COMMERCIALE (charges sociales comprises)		4 267	
TAXE APPRENTISSAGE ECOLE		211	
COTISATION BNI		665	
TELECOMMUNICATIONS		63	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 422

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/03/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	61,0000	61 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	61,0000	61 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions de la SOCAMA AURA à hauteur de la totalité des emprunts		6 996
		6 996
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENTS DE RETRAITE Indemnités de fin de carrière du personnel relevant de la catégorie ETAM : - Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 9 829 € - Dette actuarielle : 2 057 €	2 057 2 057	
Autres engagements Engagements de locations financières Intérêts restant dus sur les emprunts	2 145 51 2 196	
Total des engagements financiers (1)	4 253	6 996
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Pour estimer le montant de l'engagement retraite, une étude actuarielle a été réalisée sur l'ensemble du personnel relevant de la catégorie ETAM en fonction des paramètres propres à chacun des salariés (âge, catégorie socioprofessionnelle, ancienneté au moment du départ en retraite, salaire brut annuel) et des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, hypothèse de progression des salaires et taux de rotation prévisionnel). Cette étude a été réalisée à partir de paramètres économiques (augmentation annuelle des salaires : 2%, taux d'actualisation : 2%), sociaux (âge du départ prévu : 67 ans, taux de rotation retenu : 1%, taux théorique de charges sociales patronales : 51 %, départ à l'initiative du salarié) et techniques (méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis, table de mortalité utilisée : réglementaire TH/TF 00-02).

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2022
NEANT				
		TOTAL		

Produits et Charges exceptionnels au 31/03/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	22	
Totalisation	22	

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros**

31/03/2022

TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION :	
- indemnités journalières	356
- remboursements formations (coûts formations, salaires, autres frais de déplacements inclus)	6 205
TOTAL	6 561

CUISSON
Société par actions simplifiée
au capital de 61 000 euros
Siège social : 8 Rue du Capitole
42110 FEURS
301 375 655 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

DEUXIEME RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 162 057,05 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat bénéficiaire de l'exercice :** **162 057,05 euros**

AFFECTATION

– **Distribution de dividendes :** **100 000,00 euros**

– **Dotations aux autres réserves :** **62 057,05 euros**

Le dividende unitaire est donc de 100 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30/09/2022.

Ce dividende sera précompté des prélèvements sociaux (loi 2006-1640 du 21/12/2006, loi 2008-1249 du 01/12/2008, loi 2010-1657 du 29/12/2010, loi 2011-1117 du 19/09/2011, loi 2012-354 du 14/03/2012 et loi 2017-1837 du 30/12/2017). Le montant des prélèvements sociaux s'élève à 17 200 euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des impôts, dont le taux est de 12,8 %. Le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sur les revenus distribués (article 28 I-3° et 10° de la Loi de Finances pour 2018) s'élève à 9 600 euros.

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement
31/03/2021	100 000 €	100 000 €
31/03/2020	0 €	0 €
31/03/2019	100 000 €	100 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Philippe CUISSON

